

Conseil d'établissement École de l'Odysée

Date : Lundi 1^{er} juin 2026
À : 18h30
Lieu : Salle Polyvalente

Nom	Rôle	Présent	Absent
Mme Jessica Audet	Psychoéducatrice	X	
Mme Karine Artun	Parent	X	
Mme Janie Bazinet	Enseignante	X	
Mme Marie-Eve Croteau	Directrice adjointe	X	
Mme Chantal Comeau	Parent	X	
Mme Nathalie Smith	Responsable du service de garde	X	
M. Éric Laflamme	Directeur	X	
Mme Audrey Lefort-Ménard	Enseignante	X	
Mme Mélissa Lanthier	Parent	X	
Mme Guylaine Lavoie	Enseignante	X	
Mme Isabelle Auger	Enseignante	X	
Mme Rachel Poyeau Chery	Parent	X	
Mme Amélie Gonthier	Parent		X
Mme Tania Rolfe	Parent	X	
Mme Jimena Bernal	Parent		X
Mme Jessica Béland	Parent		X

1. Ouverture de la réunion / accueil et présences

Ouverture de la rencontre à 18h13 par la présidente, Madame Chantal Comeau.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons le quorum.

3. Questions du public

N/A – pas de public présent

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Laflamme souhaite ajouter le point suivant à l'ordre du jour : *code de vie*.

Madame Comeau souhaite ajouter le point suivant à l'ordre du jour : *animaux aux abords de l'école*.

Tel que proposé par Madame Rachel Poyeau Chery, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Nomination d'une secrétaire

Il est proposé par Madame Comeau que Madame Marie-Eve Croteau soit la secrétaire pour l'année scolaire. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité dès la première rencontre.

6. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2026 et suivis

Le procès-verbal du 11 mai 2026 est adopté à l'unanimité tel que proposé par Madame Rachel Poyeau Chery.

C.E. 25-26 – 751

7. Budget initial de l'école

M. Laflamme présente le budget initial prévu pour l'année scolaire 2026-2027. Le grand total de l'enveloppe s'élève à un montant de 306 137\$.

Le budget est basé sur une clientèle prévisionnelle de 333 élèves. Le total per capita s'élève à 19 308\$

Le budget initial est proposé par Madame Rachel Poyeau. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

C.É. 25-26 – 752

Monsieur Laflamme prévoit un budget de 400\$ pour les dépenses du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027.

Madame Audrey Lefort-Ménard propose que le budget de 400\$ soit adopté. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

C.É. 25-26 – 753

8. Liste des effets scolaires

Une nouvelle liste d'effets scolaires pour la classe de sixième année non numérique a été présentée, puisque la version approuvée par courriel n'était pas la bonne.

Les listes d'effets scolaires du 3^e cycle sont proposées par madame Audrey Lefort-Ménard et adoptées avec une abstention.

C.E. 25-26 – 754

9. Principes d'encadrement

Le document actuel des principes d'encadrement stipule que la somme maximale à déboursier par un parent pour chaque élève ne peut excéder $\pm 85,00\$$.

Cependant, la liste d'effets scolaires de la classe de 6^e année non numérique pour l'année 2026-2027 s'élève à 90,00\$. (Cette hausse s'explique entre autres par les licences d'utilisation pour Netmath qui seront dorénavant payantes.)

Pour cette raison, Monsieur Laflamme propose que la somme maximale à déboursier soit revue légèrement à la hausse, soit à $\pm 90\$$ pour les cahiers d'activités scolaires et autres contributions.

Advenant la possibilité que la hausse de la somme à déboursier soit refusée, cette même liste s'élèverait à 75,85\$. L'abonnement à Netmath serait donc exclu.

Madame Lavoie explique que la variation entre les listes de certains groupes est, entre autres, due aux besoins différents en classe numérique où peu de cahiers d'activités sont nécessaires, contrairement aux enseignantes des classes régulières, qui ont recours à des cahiers d'exercices vendues par les maisons d'édition.

Madame Rolfe questionne la pertinence de l'utilisation de l'agenda. Madame Lavoie précise que l'agenda en format papier demeure un outil important pour les élèves du 3^e cycle qui doivent s'habituer au fonctionnement du secondaire.

Madame Lanthier fait part d'un inconfort à baser le vote du principe d'encadrement visant à soumettre à nouveau une seule liste d'effets scolaires parmi celles présentées lors de notre dernière rencontre.

Madame Comeau nous invite d'abord à voter l'approbation de la liste d'effets scolaires pour ensuite se prononcer sur les principes d'encadrement.

L'adoption de la modification aux principes d'encadrement est proposée par madame Rachel Poyeau Chery et adopté avec une abstention.

10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Marie-Eve Croteau présente le nouveau gabarit du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il s'agit d'une toute nouvelle version proposée par le MEQ.

Le contenu est similaire à celui de la version précédente, cependant, le ministère y introduit la notion de « violence à caractère sexuel ».

À la suite de l'adoption du document par le conseil d'établissement, celui-ci sera disponible en ligne sur le site web de l'école et sera diffusé à l'ensemble des parents en septembre prochain.

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2026-2027 est proposé par Jessica Audet. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

C.E. 25-26 – 756

11. Code de vie

Monsieur Laflamme présente un ajout au code de vie. Celui-ci a récemment été modifié par l'équipe-école, en raison de la recrudescence de comportements problématiques répétitifs ou à caractère violent.

L'intention derrière cette démarche vise à structurer les interventions de l'équipe-école dans une posture éducative équitable et éclairée. Une procédure a donc été élaborée par un comité en cas de manquement aux règlements.

Madame Comeau se questionne quant à la manière de garder une trace. Madame Isabelle Auger précise qu'à la rentrée 2026-2027, des papiers autocopiants seront utilisés par l'équipe-école. Les billets remis aux élèves comprendront : une copie destinée aux parents, une au titulaire et la dernière à la technicienne en éducation spécialisée. Ainsi, un suivi pourra être effectué auprès des élèves ayant des billets de manière récurrente et permettra aux intervenants de répondre spécifiquement aux besoins des élèves.

L'ajout au code de vie est proposé par Madame Karine Artun. Il est adopté à l'unanimité.

C.E. 25-26 – 757

12. Animaux aux abords de l'école

Dernièrement, certains parents ont partagé à Madame Comeau leur inquiétude quant à la présence d'un chien sur le terrain de l'école.

Monsieur Laflamme a abordé le sujet avec le propriétaire du chien en question, duquel il a obtenu une excellente collaboration. Il s'est engagé à se restreindre aux limites du terrain de l'école.

Compte tenu d'une gestion acceptable jusqu'à maintenant de la présence de chiens sur le terrain de l'école, Monsieur Laflamme considère qu'une gestion « au cas par cas » pourrait être envisageable, plutôt qu'une politique stricte et rigide.

Une approche éducative, entre autres par le biais du Bonjour Parents, pourrait être à privilégier. Madame Comeau propose de s'appuyer notamment sur les règlements municipaux.

Madame Poyeau propose que nous prenions d'abord la chance de constater les effets d'une approche éducative. Nous pourrions nous repositionner l'an prochain sur le sujet. L'ensemble des membres s'entendent sur cette façon de procéder.

13. Autres sujets.

13.1. Correspondance de la présidente

Le sujet a été traité au point 12 « Animaux aux abords de l'école ».

13.2. Comité de parents (information du délégué)

- La semaine prochaine sera la dernière rencontre du comité de parents de l'année scolaire 2025-2026.
- Madame Comeau rappelle que le 28 juin est la date limite pour enregistrer ou consulter les conférences offertes gratuitement par l'Institut des troubles d'apprentissage. Le code d'accès avait été partagé aux enseignants le mois dernier.
- Madame Comeau propose de faire connaître aux parents la nouvelle version du site « En mode Ado » du CISSSMO, dans lequel on trouve une section destinée aux enfants de 9 à 12 ans.

- Les dates des rencontres de la prochaine année scolaire seront transmises à la direction sous peu.

13.3. Nouvelles de l'OPP

- Le 13 mai dernier, Madame Comeau et Madame Lanthier ont participé à l'accueil des futurs élèves de maternelle. Ce fut un moment couronné de succès. Elles ont apprécié pouvoir se joindre à l'organisation de l'événement. Leur présence a notamment été sollicitée pour la rencontre avec les parents. Le rôle du conseil d'établissement et le rôle de l'OPP ont été expliqués aux nouvelles familles. Madame Comeau en a profité pour inviter les parents à participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 10 septembre 2026 de 18h45 à 19h15.
- Elles seront également présentes lors de la Course des couleurs le 23 juin prochain afin de soutenir l'équipe dans le bon déroulement de l'événement.

13.4. Information des enseignantes

- Le spectacle de talents du 26 mai dernier a été grandement apprécié des petits comme des grands. Un ajustement a été fait cette année dans la durée du spectacle. Les enseignants souhaitent que ce soit un peu plus court. Cette demande a été respectée. Le dépliant remis aux parents était une nouveauté cette année. Les parents ont beaucoup apprécié.
- Les épreuves ministérielles en 4^e et en 6^e année ont débuté lundi le 1^{er} juin et se termineront le 10 juin.

13.5. Information du service de garde

Madame Nathalie Smith est absente ce soir.

14. Bilan de la rencontre

Nous concluons ce soir les rencontres du calendrier 2025-2026. Nous remercions tous les membres pour leur participation et leur engagement durant l'année scolaire.

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h26, à la suite de la proposition de Madame Comeau, appuyée par Madame Jessica Audet.

Chantal Comeau, présidente

Eric Laflamme, directeur